

AU CŒUR DE VOS OUTILS NUMÉRIQUES

Terr-eSanté s'inscrit dans le programme national numérique de santé à trois niveaux

1 AU NIVEAU LOCAL :
Intégré à votre outil professionnel, il vous permet de compléter vos dossiers patients avec les informations partagées par vos confrères.

2 AU NIVEAU TERRITORIAL :
Grâce aux services de Terr-eSanté, vous retrouvez toutes les informations médico-sociales du parcours de soins de vos patients, pour plus d'échanges au sein du cercle de soins.

3 AU NIVEAU NATIONAL :
Connecté au DMP, vous retrouvez les informations médicales nécessaires pour une prise en charge coordonnée.

LES BÉNÉFICES TERR-eSANTÉ

Simplifie l'usage

- Intégré à votre outil professionnel

Améliore la qualité de l'information

- Évite la double saisie

Facilite la coordination et l'accès à l'information

- Permet d'accéder aux informations renseignées par vos confrères

VOS SERVICES TERR-eSANTÉ

Les services Terr-eSanté facilitent la coordination et la prise en charge d'un patient entre les professionnels qui participent à cette prise en charge.

Autorisée par la CNIL, la plateforme est 100% sécurisée : les données de vos patients sont protégées.

Dossier de coordination



Résumé des événements majeurs du parcours de vos patients : entrées et sorties d'hospitalisation, résultats d'examens, comptes-rendus d'hospitalisation, etc.

Services dédiés aux structures d'appui



Saisie et suivi des demandes de prise en charge, évaluation et suivi des dossiers

Résultats d'examens (biologie, imagerie...)



Comparabilité des résultats d'examens de biologie quel que soit le prescripteur et le laboratoire d'analyse

e-Prescription



Partage de vos prescriptions pour éviter une redondance et permettre la conciliation médicamenteuse

Gestion des rendez-vous



Prise de rendez-vous facile pour vos patients, quelle que soit la solution que vous utilisez

LE BON COMPLÉMENT DU DMP

Terr-eSanté est la solution régionale qui permet d'échanger et de partager des informations entre professionnels de santé franciliens.

Le Dossier Médical Partagé, lui, est le carnet de santé numérique du patient.

Dès lors qu'il vous y autorise, vous pouvez accéder aux principales informations concernant votre patient, qui peut choisir de masquer certaines informations contenues dans son dossier.

Porté par l'Assurance Maladie, le DMP est alimenté par les acteurs de la santé sur l'ensemble du territoire national : il favorise l'échange entre patients et professionnels de santé.



QUI PEUT UTILISER TERR-eSANTÉ ?

Tous les professionnels et structures qui prennent en charge et accompagnent un patient et qui forment son cercle de soins.



Le cercle de soins
du patient

Terr-eSanté
est un service proposé
par l'Agence régionale
de santé Île-de-France



Agence régionale de santé Île-de-France
35 rue de la Gare - 75935 Paris Cedex 19
iledefrance.ars.sante.fr | @ars_idf

Un service porté
par le GCS Sesan



© ARS Île-de-France - Département Communication | Crédits : thinkstockphotos.fr - Juin 2019



MIEUX SE COORDONNER ENTRE PROFESSIONNELS

L'amélioration du parcours de soins des patients passe par une meilleure coordination entre professionnels.

Pour faciliter votre exercice quotidien, l'Agence régionale de santé Île-de-France vous propose une plateforme d'échange et de collaboration: **Terr-eSanté**.

Cette démarche s'inscrit dans le programme national « e-Parcours », qui vise à faciliter cette coordination, en favorisant notamment le déploiement de services numériques territoriaux.



www.terr-esante.fr

Pour vous inscrire :
contact@terr-esante.fr

